

# Calendrier 2025 – AFFECTATIONS EN 6<sup>ème</sup>

Dates	Opérations à effectuer		Fait
Avant le vendredi 31 janvier	dans ONDE	Vérifier la mise à jour des fiches des élèves susceptibles d'entrer en 6 <sup>ème</sup> (CM2, CM1 en passage anticipé, ULIS) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• adresses validées</li> <li>• langues vivantes saisies</li> </ul>	
<b><i>A savoir : entre le 3 et le 7 février, tous les élèves de CM2 enregistrés dans ONDE sont importés dans Affelnet 6<sup>ème</sup> par la DSDEN ; toutes les modifications ou les arrivées ultérieures devront donc être importées individuellement dans Affelnet.</i></b>			
Du lundi 10 février <b>(pas avant)</b>  au mardi 11 mars	dans AFFELNET	-vérifier la liste des CM2 importés	
		-importer le cas échéant les élèves <u>hors CM2</u> susceptibles d'entrer en 6 <sup>ème</sup> (CM1, ULIS,...)	
		<b>-éditer et remettre aux familles le volet 1</b> pour qu'elles vérifient et corrigent les données préremplies	
		-saisir les modifications éventuelles au retour des volets 1	
		-vérifier la langue vivante enseignée à l'école	
		-lancer le calcul automatique du collège de secteur	
Du mercredi 12 mars <b>(pas avant)</b>  au mercredi 9 avril	dans AFFELNET	<b>-éditer et remettre aux familles le volet 2</b> pour qu'elles indiquent leurs vœux	
		-saisir les vœux des familles au retour des volets 2	
		-saisir « passage », par défaut, pour tous les élèves	
		-valider la saisie	
	Par envoi numérique ou postal	<b>-envoyer à la DSDEN des copies des volets 1 et 2</b> pour toutes les demandes hors collège de secteur (dérogations, orientations, privé,...), avec les pièces justificatives recueillies le cas échéant  <a href="mailto:de71.affelnet6@ac-dijon.fr">de71.affelnet6@ac-dijon.fr</a> ou DSDEN71 – Division des Elèves Cité Administrative 24 bd Henri Dunant - BP 72512 71025 MÂCON CEDEX	
Du jeudi 10 avril au mardi 3 juin (14h)	<b>FERMETURE de l'Application AFFELNET</b> ⇒ toute modification (admission, radiation,...) doit être signalée par mail à la DSDEN : <a href="mailto:de71.affelnet6@ac-dijon.fr">de71.affelnet6@ac-dijon.fr</a>		
A partir du vendredi 31 mai (14h)	dans AFFELNET	-consulter les affectations et les transmettre aux familles	

# Calendrier 2025 – PROCEDURES POURSUITE DE SCOLARITE (tous niveaux : Maternelle-Elémentaire-6<sup>ème</sup>) DIALOGUE AVEC LES FAMILLES

Dates	Opérations à effectuer		Fait
Avant le vendredi 31 janvier	dans ONDE	Enregistrer les dates de ce calendrier dans ONDE, via le menu : <i>Elèves</i> → <i>Passages</i> → <i>Edition des notifications de poursuite de scolarité vierges ou pré-initialisées</i>	
Avant le <b>vendredi 21 février</b> <i>au plus tard</i>		<b>NOUVEAU !</b> Transmettre à l'IEN de circonscription les dossiers des élèves pour lesquels le Conseil des maîtres souhaite solliciter son analyse avant la décision de maintien ou de passage anticipé	
Avant le <b>lundi 7 avril</b>	dans ONDE	<b>NOUVEAU ! Une seule étape désormais</b> Editer et remettre aux familles les notifications de poursuite de scolarité – <b><u>DECISION</u></b>	
Avant le lundi 5 mai		Recueillir les réponses des familles aux décisions de poursuite de scolarité	
Avant le <b>vendredi 9 mai</b>		<b>Si appel de la décision de passage par les familles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• constitution des dossiers avec travaux d'élèves, notifications de poursuite de scolarité, courriers des familles et information sur leur présence ou non à la commission d'appel,</li> <li>• transmission à l'IEN de circonscription</li> </ul>	
Le <b>mercredi 22 mai</b>	<b>Commissions départementales d'appel</b>		
Au plus tard le <b>mardi 3 juin</b>	Notification de la décision définitive de la commission d'appel aux familles par la DSDEN		